

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 24 septembre 2007

CP 07/09-25

ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS PROGRAMME 2005

Le Conseil Général soutient, depuis de nombreuses années, les travaux d'équipement des collectivités, notamment dans le cadre de l'assainissement des agglomérations.

Les programmes ainsi adoptés sont financés par des crédits du Département et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (programme SUR).

Quelle que soit l'origine des financements, ces programmes sont établis selon des critères et taux d'intervention identiques, à savoir :

- 45% (35 % subvention principale, 10 % subvention complémentaire) pour les réseaux,
- 48 % (38 % subvention principale, 10 % subvention complémentaire) pour les stations.

A ces subventions départementales viennent s'ajouter, sur un certain nombre d'opérations, les aides de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Afin de conserver des modalités d'intervention aussi justes et rationnelles que possible pour l'ensemble, il avait été convenu d'harmoniser et coordonner les interventions du Département et de l'Agence de bassin.

Dans le but, d'une part de maintenir un financement égalitaire entre les divers maîtres d'ouvrage et, d'autre part, d'affirmer notre volonté politique, l'Assemblée départementale, lors du budget primitif 2000, a validé le principe de conserver un taux global d'intervention, y compris la participation de l'Agence de l'eau :

- 45 % pour les réseaux,
- 48 % pour le traitement,

seules les opérations jugées prioritaires par le Conseil Général dans le cadre de ses politiques (contrat de rivière, périmètre de protection...) pouvant faire l'objet de déplaçonnements.

L'Assemblée a donné compétence à la commission permanente pour réaliser ces ajustements.

Vous trouverez ci-après :

I - LES OPERATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2005,

II - LE PROGRAMME DE L'AGENCE DE L'EAU,

III - LES MONTANTS DEFINITIFS D'INTERVENTION,

IV - LES PROPOSITIONS D'INTERVENTION, qui selon le cas sont à prélever sur :

- a) les crédits départementaux,
- b) les crédits du programme SUR.

I - OPERATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2005

MAITRE D'OUVRAGE	PROGRAMME	OPERATIONS		SUBVENTIONS (PRINCIP.+ COMPL.)		DECISIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE
		Nature des travaux	Dépense Subven- tionnable	Taux en %	Montant	
<u>BP 2005</u> <u>Communes</u> Beaumont de Lomagne	Département	Station * (dont matière de vidange)	2 715 000 (dont 529 000 matière de vidange)	48 % et 100 %	1 550 772	
Lacour de Visa	Département	Station et réseau *	412 600	48 % et 45 %	190 170	16/04/07
Saint Antonin Noble Val	Département	Réseau*	419 354	45 %	188 710	27/02/06
Saint Sardos	Département	Station * 2 ^{ème} tranche	400 000	48 %	192 000	16/04/07
<u>Communauté de Communes</u> Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Département	Station* (St- Etienne de Tulmont 2 ^{ème} tranche)	469 786	48 %	225 498	
		Réseau * (Bioule, Nègrepelisse, St-Etienne)	736 217	45 %	331 299	20/11/06

MAITRE D'OUVRAGE	PROGRAMME	OPERATIONS		SUBVENTIONS (PRINCIP.+ COMPL.)		DECISIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE
		Nature des travaux	Dépense Subven- tionnable	Taux en %	Montant	
Syndicat Intercommunal SIEA de Montpezat Puyaroque	Département	Station * (Monteils 1 ^{ère} Tranche)	350 000	48 %	168 000	16/04/07
SOUS-TOTAL			5 502 957		2 846 449	
DM1 2005						
Communes Bressols **	Département	Réseau	73 000	35 %	25 550	08/07/05
Féneyrols **	Département	Réseau	19 131	35 %	6 696	08/07/05
Lavit de Lomagne **	Département	Réseau	45 681	35 %	15 989	08/07/05
Monclar de Quercy **	Département	Station	20 750	38 %	7 885	08/07/05
Saint-Nicolas de la Grave **	Département	Réseau	11 166	35 %	3 909	08/07/05
SOUS-TOTAL			169 728		60 029	

** Dossiers initialement inscrits sur des ex crédits FNDAE (en DM1 2004) et qui ont été transférés sur des crédits départementaux (en DM1 2005) pour la part de subvention principale

* Subvention en annuités

MAITRE D'OUVRAGE	PROGRAMME	OPERATIONS		SUBVENTIONS (PRINCIP.+ COMPL.)		DECISIONS DE LA COMMISS -SION PERMA -NENTE
		Nature des travaux	Dépense Subven- tionnable	Taux en %	Montant	
Communes (suite) Bourret	Département et Prog SUR	Réseau	242 000	45 %	108 900	29/08/05
Comberouger	Département et Prog SUR	Réseau	46 000	45 %	20 700	29/08/05
Donzac	Département et Prog SUR	Réseau	30 456	45 %	13 706	27/02/06
Dunes	Département et Prog SUR	Réseau	15 750	45 %	7 088	29/08/05
Golfech	Département et Prog SUR	Réseau	32 300	45 %	14 535	29/08/05
Montaigu de Quercy	Département et Prog SUR	Réseau	105 000	45 %	47 250	29/08/05
Réalville	Département et Prog SUR	Réseau	182 000	45 %	81 900	28/11/05
Saint-Loup	Département et Prog SUR	Réseau	38 920	45 %	17 514	29/08/05

MAITRE D'OUVRAGE	PROGRAMME	OPERATIONS		SUBVENTIONS (PRINCIP.+ COMPL.)		DECISIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE
		Nature des travaux	Dépense Subven- tionnable	Taux en %	Montant	
Syndicat SIEA Montpezat Puylaroque	Département et Prog SUR	Réseau	80 000	45 %	36 000	28/11/05
SOUS-TOTAL			772 426		347 593	
TOTAL			6 445 111		3 254 071	

II - NOUVELLES OPERATIONS APPROUVEES PAR L'AGENCE DE L'EAU :

MAITRE D'OUVRAGE	NATURE TRAVAUX	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE	MONTANT SUBVENTION
Commune de Beaumont de Lomagne	Station dont matières de vidange	2 224 290	567 572 (25,52 %)
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Station d'épuration de Saint-Etienne de Tulmont (TR2)	674 080	168 520 (25 %)
TOTAL		2 898 370	736 092

III - MONTANTS DEFINITIFS D'INTERVENTION PROPOSES :

MAITRE D'OUVRAGE	NATURE TRAVAUX	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE	MONTANT SUBVENTION (principale + complémentaire)
Commune de Beaumont de Lomagne *	Station dont matières de vidange	2 715 000	983 200 (36,21 %)
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron *	Station d'épuration de Saint-Etienne de Tulmont (TR2)	469 786	56 978 (12,13 %)
TOTAL		3 184 786	1 040 178

* Annuités

IV - RECAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION

ANNEE PROGRAMME 2005 BENEFICIAIRES	PROGRAMME DEPARTEMENTAL						PROGRAMME SUR 2005 (Ex FNDAE)	
	PRINCIPAL Article 2041454 Fonction 61		COMPLEMENT Article 2041456 Fonction 61		EN ANNUITES Article 2041481 Fonction 61			
	Taux en %	Montant	Taux en %	Montant	Taux en %	Montant	Taux en %	Montant Indicatif
Commune de Beaumont de Lomagne Station dont matières de vidange					36,21 %	983 200		
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron Station d'épuration de Saint-Etienne de Tulmont (TR2)					12,13 %	56 978		
TOTAL						1 040 178		

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir vous prononcer sur la proposition ci-dessous qui consiste à la substitution aux subventions en annuités du Département (Article 2041481 - Fonction 61) de l'aide accordée par l'Agence de bassin.

Article 2041454 - Fonction 61 :

- Autorisation de programme 2005	48 353
- Engagé à ce jour	48 353
- Engagé à la Commission Permanente de ce jour	0
- Disponible	0

Article 2041456 - Fonction 61 :

- Autorisation de programme 2005	31 797
- Engagé à ce jour	31 797
- Engagé à la Commission Permanente de ce jour	0
- Disponible	0

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 24 septembre 2007

CP 07/09-25

**ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS
PROGRAMME 2005**

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Décide la substitution aux subventions en annuités du département (article 2041481-fonction 61) de l'aide accordée par l'Agence de bassin :

ANNEE PROGRAMME 2005 BENEFICIAIRES	PROGRAMME DEPARTEMENTAL						PROGRAMME SUR 2005 (Ex FNDAE)	
	PRINCIPAL Article 2041454 Fonction 61		COMPLEMEN T Article 2041456		EN ANNUITES Article 2041481 Fonction 61			
	Taux en %	Montant	Taux en %	Montant	Taux en %	Montant	Taux en %	Montant Indicatif
Commune de Beaumont de Lomagne Station dont matières de vidange					36,21 %	983 200		
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron Station d'épuration de Saint- Etienne de Tulmont (TR2)					12,13 %	56 978		
TOTAL						1 040 178		

Adopté à l'unanimité.

Le Président,